

Contexte • Maison rouge, idées vertes

Texte de Clémentine Riera, permanente et Laura Petibon référente du projet pour la Preuve par 7.

Orléans • 117 000 habitants Orléans Métropole : 283 000 habitants Département du Loiret Échelle de la Preuve par 7 : la métropole

Dans la vallée ligérienne, Orléans, devenue métropole régionale, a amorcé sa mue urbaine avec d'importants travaux de mise en valeur de son centre ancien et de ses bords de Loire. La Métropole d'Orléans souhaite construire sur la commune limitrophe de Saint-Jean-de-la Ruelle, au Nord-Est du centre-ville, sur une ancienne friche militaire, un quartier d'une quarantaine d'hectares, à la fois durable et attentif aux usages, qui accueillera des logements, des activités, un parc urbain, un lieu de vie convivial... et modifiera l'image d'un quartier aujourd'hui perçu comme enclavé et déprécié.

En octobre 2018, la friche des Groues intègre officiellement la démarche nationale de La Preuve par 7. Le site du futur « éco-quartier » fera l'objet d'une expérimentation visant à investir petit à petit le terrain et construire le quartier avec ceux qui sont là. En effet, un « éco-quartier » digne de ce nom mérite des « éco-citoyens » : celui des Groues fleurira s'il génère une envie des habitants, et notamment de la jeunesse, de contribuer à ce chantier.

La Preuve par 7 installe une permanence territoriale en octobre 2019 dans un pavillon en bordure du site, initialement voué à la démolition et mis à disposition par la Métropole.. C'est un premier lieu de vie qui s'ouvre dans le quartier, au cœur de la friche, pour cultiver aussi bien la terre que l'envie des citoyens et encourager une écologie du déjà-là. Repeint en rouge dès les premiers jours le pavillon devient un premier repère pour rassembler les associations locales, les habitants et les multiples acteurs du projet.

Désormais baptisé « la Maison Rouge », ce sera le lieu de tests par les usages, pour définir les contours d'un équipement collectif du futur quartier, un lieu de recherche-action, pour penser un éco-quartier au-delà des critères techniques.

La Maison Rouge borde la friche et la pépinière plantée dès le début du projet. Des années avant le premier coup de pioche du projet, ces lieux deviennent des laboratoires de la construction dans le temps long d'un quartier du 21^e siècle.

En même temps, à un niveau technique, La Preuve par 7, les villes et la métropole d'Orléans expérimentent comment la méthode de programmation ouverte peut s'intégrer à la procédure d'aménagement classique du quartier, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), afin que sa construction, qui durera plus de vingt ans, puisse s'enrichir au fur et à mesure, s'adapter aux usages et aux besoins à venir.

Avec l'arrivée de la permanente territoriale, Clémentine Riera, sur le site, la programmation ouverte s'alimente d'initiatives et d'actions de la part d'un public de toutes les générations. La rencontre entre passé, présent et futur génère l'envie de façonner les actions citoyennes de demain.

Nos ingrédients sont donc les voisins, les plantes et tout ce que nous trouverons sur notre chemin pour construire « avec ».

C'est la cueillette de ces trouvailles, ainsi que ce que nous offre la friche elle-même, par sa richesse végétale et animale existante, qui sont les composantes d'un chantier commun.

«Les Groues, on n'y pense même pas»

Texte de Monique Perraudin, habitante du quartier, membre de l'association des Ven'ailes et SCEVE. écrit le 1er avril.

J'habite à deux pas du « Terrain des Groues», de l'autre côté de la voie ferrée. Dans mon quartier on ne va pas se promener aux Groues. Les Groues, on n'y pense même pas!

Malgré tout je connais le terrain pour y avoir fait plusieurs observations, sur les oiseaux, les insectes et la flore : pauvres terres abandonnées par l'Armée, parsemées de déchets et à peine ensoleillées par le chant d'un rossignol Philomèle...

C'est mon engagement pour la biodiversité et ma curiosité pour la naissance d'un éco-quartier qui m'ont fait emprunter le chemin de la Maison Rouge.

Dans ce pavillon de banlieue, Clémentine de «la Preuve par 7» rassemble tout ce qu'elle glane alentours : les associations, les institutions, les enfants, les enseignants, les passants qui promènent leur chien, et les jardiniers dont un s'est rendu célèbre par ses cultures de légumes menées incognito... Ah, n'oublions pas quelques politiques de la ville, peut-être même des deux villes qui disposent de ces terres.

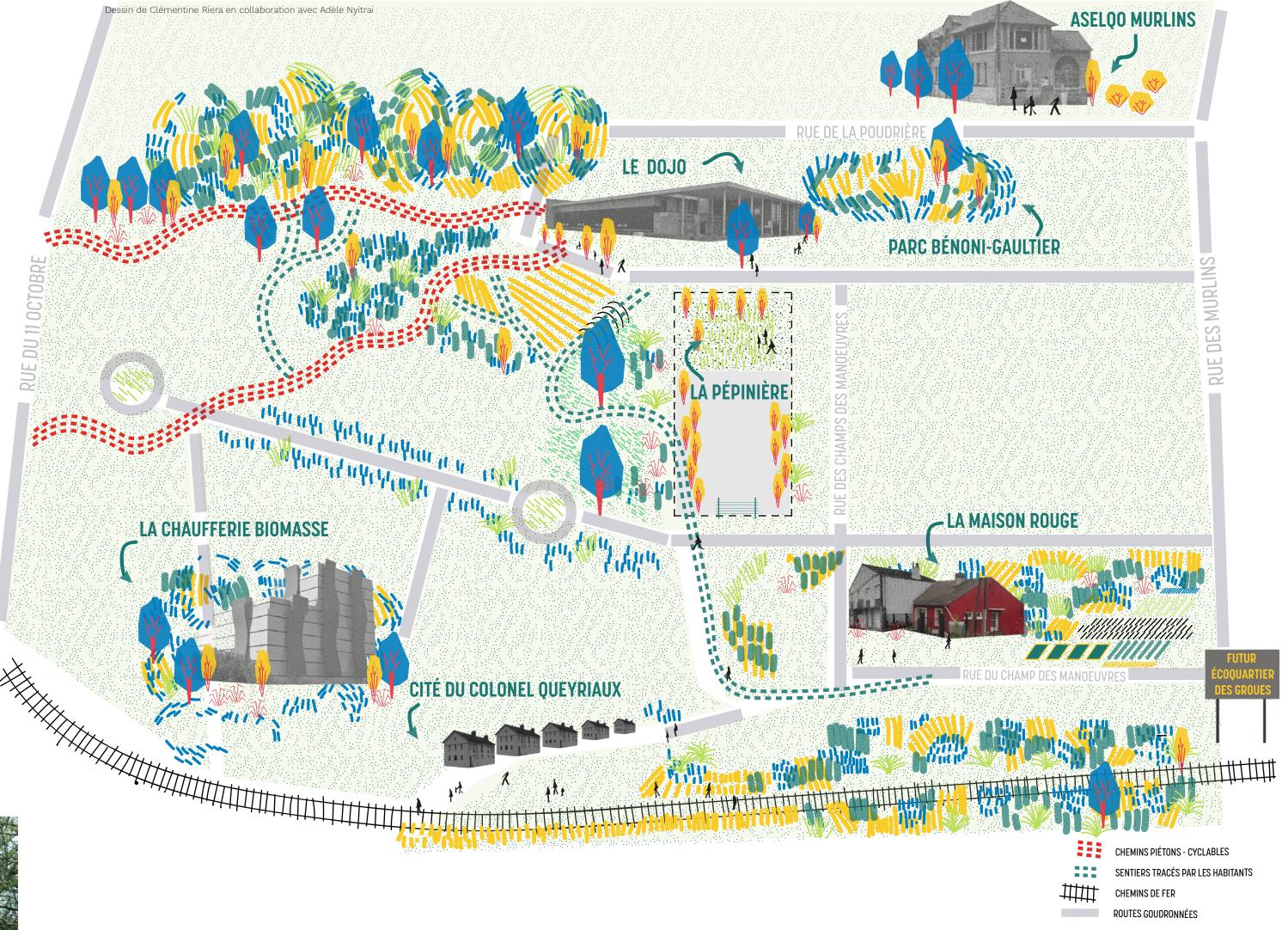
Un jour, en rentrant sous une pluie violente et glacée, je me suis rendue compte que ces lieux n'étaient plus abandonnés... Parce qu'on était en train de s'y attacher...

On vient à la Maison Rouge pour s'atteler à des projets très simples : récolter les cannettes, les plastiques et les ferrailles, ouvrir une brèche pour circuler, pointer le cheminement avec des cairns de parpaings, repérer les sentiers en forme de tunnel... et bientôt, faire le jardin de quartier.

En préalable à tout ce qui se fera ici, la Métropole d'Orléans a fait réaliser deux magnifiques voies pour piétons et cyclistes qui traversent l'étendue de la zone. L'idée est venue de les relier par un sentier taillé dans les hectares de broussailles et de calculer sa trajectoire de façon à aboutir sur une allée pénétrante. Ce sentier paraissait infaisable tant la végétation était serrée et épineuse, pourtant nous l'avons fait ! Un jour, en rentrant sous une pluie violente et glacée, je me suis rendue compte que ces lieux n'étaient plus abandonnés... Parce qu'on était en train de s'y attacher...

Ainsi la présence humaine revient sur le terrain des Groues, là où la nature résiste en allant jusqu'au bout de ses forces, là où la vision d'un chevreuil qui passe, peut encore émerveiller les hommes.





« On peut agir comme on jardine : ça veut dire favoriser en tout la vie, parier sur ses inventions (...) on peut penser comme on jardine ; on peut bâtir comme on jardine, cela demande de mêler architecture pérenne et architecture provisoire, de ne pas vouloir tout "installer", de prendre des décisions collectives sur ce que l'on gardera, et ce dont au contraire on accepte la disparition. Il ne s'agit pas de désirer peu, de se contenter de peu, mais au contraire d'imaginer davantage, de connaître davantage (...) »

Récit • Deux ans d'expérimentation Repartir du terrain à une échelle métropolitaine pour aménager un quartier durable

Texte de Clémentine Riera, permanente et Laura Petibon référente du projet pour la Preuve par 7. Photos de Clémentine Riera et Léa Colombain, stagiaire.

La Preuve par 7 et les élus de la Ville et de la Métropole d'Orléans se sont rencontrés début 2018 lors de la Première biennale d'architecture organisée par le Fonds Régional d'Art Contemporain, auquel Patrick Bouchain a fait don de ses archives.

La métropole réalise alors des études pour la construction d'un « écoquartier » sur la friche des Groues, et souhaite que l'on travaille sur l'implantation d'un équipement culturel à destination de la jeunesse. Pour les élus d'Orléans – le maire, M. Olivier Carré, et son adjointe à l'urbanisme, Mme Murielle Cheradame —, la santé et le bien-être doivent constituer le fil rouge de son aménagement.

On discute!

Pour la Preuve par 7, aborder le sujet de l'écologie, c'est aborder une multiplicité de sujets comme la santé ou l'éducation en se frottant aux enjeux de l'aménagement du territoire. La Ville d'Orléans, située à une heure de Paris, gagne des habitants et compte bien exister face à la région capitale. C'est également l'occasion d'expérimenter une politique publique à la fois répandue et essentielle – l'écoquartier – et une procédure d'aménagement communément utilisée – la Zone d'Aménagement Concertée.

L'échelle métropolitaine, par sa taille et sa complexité, constitue un défi pour mettre en œuvre une démarche expérimentale nécessairement agile et adaptable – et on se demande par quelle voie atteindre ce qui est rendu possible par la proximité des acteurs dans un village ou un bourg.

Une alliance avec les élus de la Ville, de la Métropole et leurs services – avec pour interlocuteurs et référents d'abord la direction générale, puis la direction de l'aménagement et enfin le service des projets urbains – se dessine progressivement à partir de juillet 2018. Elle aboutit à la signature d'une convention de partenariat en janvier 2019 avec la Ville et la métropole. Dans ce cadre, il est défini que l'on réfléchira aux critères de conception d'un quartier durable avec ce qui existe sur le terrain. La volonté de porter une attention particulière sur son identité et l'idée de la construction d'un équipement public enlien avec la jeunesse et la santé ont été des pistes partagées. Nous voulons ouvrir aux habitants la boîte noire de la fabrication d'un quartier. En un mot : former des éco-citoyens pour construire un éco-quartier.

On y va!

Après plusieurs visites de cette friche au paysage changeant – terrains de manoeuvres militaires, déblais, mares provisoires – on jette notre dévolu pour installer la permanence, premier lieu de vie et prémice d'un futur équipement, sur une petite maison qui devait être démolie et les terrains qui l'entourent, tous acquis par la Métropole ou l'Etablissement Public Foncier pour les besoins de l'opération.

On a décidé d'y aller... alors on emmène sur place tout le monde, en commençant par tous les services de la Ville qui pour certains dont certains n'y ont jamais mis les pieds. Et pour pouvoir réoccuper cette petite maison, on se rend compte de ce que représente la mobilisation d'une collectivité à l'échelle métropolitaine, avec la multitude de ses services... Finalement, on obtiendra l'ouverture de l'eau à temps et on financera nous-mêmes les travaux menés avec la paysagiste Liliana Motta, grâce à une autorisation de la collectivité, préalable à la signature d'une convention temporaire. Avec la Ville, nous organisons le 23 avril 2019 dans la foulée du chantier une journée qui rassemble voisins, élus, services, collégiens et membres de la société civile, pour faire naître un collectif par l'action, dans un contexte où beaucoup d'associations de riverains sont opposées au projet porté par la métropole.

Profitant d'un partenariat souple, le Preuve par 7 est libre de prendre une place citoyenne pour réfléchir à la définition des critères de la ville de demain. Ce positionnement extérieur et ancré dans le terrain, remet dans les mains de la société civile la question de la construction de notre cadre de vie. Si un débat d'experts peut avoir lieu dans les salles de réunion de la mairie ou de la métropole, les débats citoyens prendront place dans la Maison Rouge. Ces débats sont ouverts, éventuellement contradictoires, mais doivent rester constructifs. Un équilibre sur le fil à renforcer et légitimer, car la Maison Rouge n'est ni la maison des doléances, ni celle de la concertation et de la promotion du projet.

On y reste!

En octobre 2019, après 5 mois d'échanges sur les modalités de partenariat lors desquels notre présence sur le terrain est suspendue, une nouvelle convention avec la Ville d'Orléans nous permet d'installer une permanence dans la Maison Rouge grâce à une subvention de 49 000 €. Dommage que ce partenariat soit noué uniquement avec la Ville, car c'est bien un projet métropolitain, intercommunal, qui est porté... Une année s'est écoulée pour définir le sujet, mobiliser le collectif, et faire la preuve que l'installation sur le terrain est nécessaire pour réfléchir et commencer à construire un comité d'action, et non d'acteurs.

Le budget est serré pour embaucher une permanente à plein temps, mener des travaux dans la maison et enclencher une dynamique par des événements et des chantiers, mais c'est parti!

On fait!

Le 1^{er} octobre, Clémentine Riera et sa chienne Memela posent leurs valises à la Maison Rouge. Il a fallu la réactiver (chauffage et électricité!) et façonner le lieu, le rendre habitable et accueillant, pour le public comme pour la permanente, grâce à un chantier mené par cette dernière, Benjamin Louveau, bénévole et l'équipe de la Preuve par 7. La présence de Clémentine permet de nouer des liens, et d'être identifié dans le territoire proche:

Prendre le temps d'appeler, écrire, mais surtout de se déplacer à la rencontre des habitants. Tisser des liens avec ce nouveau milieu environnant, pour créer une première *maille*, un réseau de *fibres* entremêlées, constituant la base d'un travail progressif, à l'image de la démarche de la Preuve par 7.

Avant tout, l'objectif est de comprendre les ressentis et enjeux relatifs à ce quartier pour commencer à travailler : la frontière psychologique de la Rue des Murlins qui forme la limite entre plusieurs quartiers et est très empruntée par la circulation automobile, le besoin de rattacher le nouveau quartier à son histoire, d'atténuer une image négative... Ce territoire a besoin d'écoute.

Comment transformer la plainte en désir ?

Patrick Bouchain, architecte et scénographe, co-fondateur de la Preuve par 7

Ensuite, il faut solliciter les habitants-acteurs du quartier, les écoles aux alentours, les lieux de jeunesse et d'éducation populaire comme les centres sociaux, la radio locale immersive qui donne la parole aux habitants, mais aussi l'enseignement supérieur, pour nourrir à la fois le projet et la formation d'étudiants sur le terrain.



La (re)découverte des Groues

Les premières actions consistent à faire (re)découvrir le site aux habitants des alentours, qui avaient conservé la vision d'un lieu peu sûr et mal fréquenté. Partir de cette découverte, des déambulations proposées à tous les publics, pour réaliser des actions concrètes sur le terrain.

L'appropriation de l'espace par le faire génère de l'attachement et l'envie de mettre en valeur l'existant, de lui donner sa place dans le projet à venir.

Avancer pas à pas – l'incrémentalisme comme méthode

Le but n'est pas de recréer une planification mais plutôt de laisser du temps entre les événements, les actions, ne pas tenter de tout planifier pour de ne pas retomber dans les schémas traditionnels, et ainsi laisser place à l'imprévu. Cette méthode incrémentale consiste à n'opérer que de petits changements par rapport à la situation initiale, progressivement et précautionneusement. A contrario des méthodes classiques d'aménagement urbain, où peu de place est laissée au changement et à l'imprévu, il s'agit de préférer le « pas à pas », ce que l'on nomme la « programmation ouverte » : un temps actif, vivant, qui s'inscrit dans la durée et dans le territoire, et qui mobilise les volontés de faire sur place. Le programme se teste et enrichit sa conception. À chaque étape d'un processus, on en oriente le cours en tenant compte de ce qui vient d'arriver.

Ce que tu peux faire en six jours, fais-le en six mois

Patrick Bouchain

Faire le choix du temps long n'est pas synonyme de "perdre" du temps. C'est même plutôt en gagner, puisque le projet ainsi mijoté, une fois abouti, est déjà adapté et accepté. Dès le début de la permanence, la Ville d'Orléans a souhaité disposer d'un calendrier prévisionnel et d'objectifs définis pour chaque action. Mais au fur et à mesure, et avec les premiers actes, des relations de confiance ont été tissées. La démarche a gagné en légitimité auprès des élus, des services, car elle l'était d'abord devenue auprès des citoyens. Le doute, la crainte finissent par laisser place à l'apaisement et à une satisfaction quant aux orientations naissantes émergeant du terrain.

Le jardin de quartier ou l'émergence d'une envie commune aux Groues

La création d'un jardin pédagogique à la Maison Rouge en février 2020 est née du désir des élèves de 6° de Dominique Raveneau, professeure d'histoire-géographie au Collège Jean Pelletier. Elle travaille avec ses élèves depuis 2019 sur le projet d'aménagement de l'écoquartier des Groues suite à un cycle d'interventions et d'ateliers des services vie citoyenne et projets urbains de la ville d'Orléans et de la Métropole portant sur le quartier et le thème de la ville de demain. C'est pour eux une manière de poser les bases d'un quartier qui réponde aux enjeux écologiques. La transmission entre les sept classes de 6° se fait après chaque atelier, chacune intervenant à une étape de création du jardin. Les élèves sont devenus des contributeurs de ce qu'on devine être leur futur lieu de vie, au sein d'un quartier qui verra le jour quand ils seront adultes.

Ce jardin est une réponse pour générer du lien, un prétexte pour réunir des personnes de tout âge autour d'une activité de plus en plus recherchée en milieu urbain, en adéquation avec les aspirations d'un quartier durable. Il devient aussi une réponse à des problématiques concrètes liées à la pollution des sols. Par l'expérimentation de différentes techniques culturales, de la terre directe au hors sol, de la culture en lasagne à des mélanges terre-terreau-compost en proportions diverses, nous permettons une démonstration de fertilité. Il s'agit, sans moyens scientifiques, de tester la capacité agronomique des sols.

Tester la capacité du sol à se régénérer comme la capacité d'un territoire à surmonter les transformations qu'il est amené à subir ? Ne serait-ce pas cela construire durable ? Construire dans ces contextes "abîmés" et y favoriser en tout la vie, le commun ?

Préfigurer des usages pour le futur éco-quartier

Dessiner un jardin collectivement, définir ses accès, son fonctionnement... sont autant d'expériences qu'il sera possible de réitérer plus largement à l'échelle du terrain des Groues : hier une friche, aujourd'hui un parc et demain un éco-quartier. À ce titre, une porte à été rouverte, des accès ont été signalés, des sentiers ont été tracés, par des habitants mobilisés, un collectif informel... les futurs porteurs d'idées et du devenir de la Maison Rouge ?

On réfléchit! Un bilan en actes

Nous voulons apporter la preuve de l'utilité de ce temps de permanence, un temps riche en actes, et légitimer cette démarche afin qu'elle parle, qu'elle soit adoptée et adaptée, tant au calendrier politique qu'à celui des services techniques.

Six mois de permanence, c'est court. Mais on se demande comment tout ce foisonnement permis par la permanence territoriale pourrait s'inscrire dans la durée de la construction du quartier. Comment faire pour que l'esprit d'étude des usages et de programmation en actes, initié ces six derniers mois à la Maison Rouge, en lien avec ce qui a déjà été entrepris par la Ville depuis environ deux ans dans la pépinière et le parc, perdure sur le temps long, et soit intégré par l'aménageur qui sera retenu. De premières lignes ont été intégrées dans l'avis de marché pour le premier tour de l'appel à aménager le quartier, en instaurant des cadres d'actions plutôt que des contraintes. Nous avons travaillé avec la Métropole et son conseil juridique, la SCET, en vue d'inscrire l'expérimentation dans la procédure de désignation du futur aménageur, en termes de programme et de financement. Pourrait-on imaginer, à l'instar du '1% artistique', un '1% expérimental'? Nous souhaitons aussi valoriser dans ce bilan les apports en nature, le réemploi, ce qui n'a pas été consommé ; identifier des terrains dédiés à l'expérimentation (le parc, la maison, la pépinière), où les études en actes viendront s'intégrer au fur et à mesure au plan guide de la Zone d'Aménagement Concerté ; penser un phasage qui permet la programmation ouverte sur ces terrains expérimentaux ; et inscrire le caractère du chantier comme ouvert et comme lieu de formation.



Juin 2020. Après six mois de permanence, nous en sommes là. Les études en actes portées par la permanence devront permettre de dégager à la fois des orientations d'aménagement et de programmation pour l'îlot de la Maison Rouge, et de trouver qui est en capacité localement de s'emparer de cette maison, de ce jardin. C'est aussi de contribuer à une nouvelle méthode de terrain pour construire la ville.

Nous avons répondu à notre question : oui, c'est possible d'expérimenter dans une grande métropole, c'est possible par le terrain et par les actes, au-delà des structures institutionnelles et des procédures classiques d'aménagement.

le temps politique est quant à lui fondamental : le report sine die des élections de mars 2020 et la crise du coronavirus ouvrent une période d'incertitude tant

vis-à-vis du calendrier du projet d'aménagement des Groues que de la forme que prendra l'expérimentation sur le terrain. Notre convention partenariale avec la Ville s'achève également, d'un commun accord, et une période de latence s'ouvre. Nous quittons la Maison Rouge au moment où probablement le besoin de se retrouver et d'agir ensemble est le plus fort, tant du point de vue du projet que de la crise globale qui se dessine à l'heure de ce bilan.

Mais nous avons l'impression que cette méthode, justement, fait ses preuves. Les pistes dégagées du terrain, le lien social créé, l'inscription de souplesse programmatique dans les documents d'urbanisme et les procédures permettent, dans l'incertitude, de révéler des orientations et des invariants pour le devenir des Groues.

Témoignage de Audrey Luder-Pescheux et Marie Fallou, responsable du service Projets Urbains et Cheffe de projets pour l'aménagement urbain des Groues à Orléans

Audrey Luder-Pescheux et Marie Fallou, les référentes de la démarche de la Preuve par 7 pour la collectivité.

La permanence est très intéressante car elle permet une présence sur le site de la future opération. Elle met en exergue les besoins et dysfonctionnements du site grâce à un contact de proximité, quotidien et l'instauration d'une relation de confiance auprès des riverains du site des Groues. La permanence crée du lien social, elle ne juge pas, elle met en avant un facteur social, qu'il conviendra d'approfondir.

La présence de Clémentine met à jour des usages méconnus et poursuit un travail engagé par la métropole, la mise en lumière de l'attachement des anciens à la mémoire de l'ancienne friche militaire. Ce relais amène les services de la métropole à réfléchir sur l'aménagement du futur éco-quartier, sur le court et long terme. Dans sa démarche de préfiguration du site, la métropole s'emploie à développer des cheminements doux et des voiries provisoires et s'appuie sur l'expertise d'usage émanant de la permanence.

Par son côté associatif, la permanence assure une forme de neutralité dans les débats autour du projet, pour développer un processus de participation des habitants visant à faire remonter leurs attentes, formuler des propositions concrètes. Les associations déjà présentes lors des différentes phases de concertation pour l'élaboration du projet d'éco-quartier des Groues se saisissent « facilement » de la permanence, mais « oublient » qu'il ne s'agit pas d'une maison du projet, mais d'un lieu de vie visant à recueillir la parole habitante et non à remanier le projet. De notre point de vue, la présence de ces associations se fait au détriment de « ceux qu'on n'entend pas » et dont l'expression des idées, besoins, envies n'émerge pas encore. C'est une des prochaines actions auxquelles nous devons réfléchir ensemble.

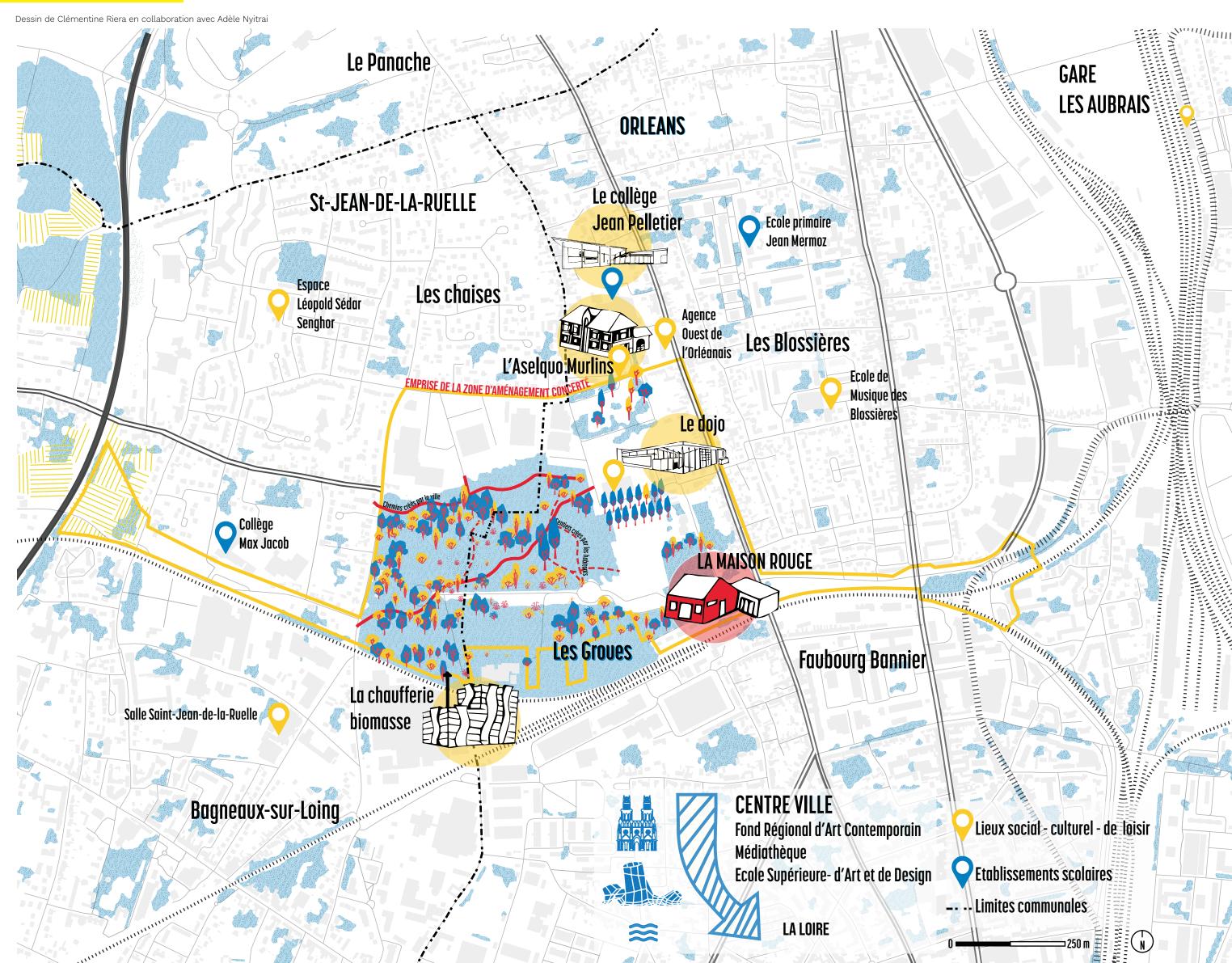
La permanence crée du lien social, elle ne juge pas, elle met en avant un facteur social, qu'il conviendra d'approfondir.

La mise en œuvre de la Preuve par 7 implique une mobilisation élargie des services de la Métropole d'Orléans et de la métropole, qui répondent d'un fort intérêt pour la démarche expérimentale. Une démarche qui les associe en tant qu'experts mais aussi habitants et pour une fois bien en amont. Cependant, leur investissement vient s'ajouter à leur charge de travail quotidienne.

Nous alertons sur la difficulté temporelle, notamment celle de nos décideurs. Le recours à la préfiguration permet de tester les usages sur un temps long qui n'est pas en accord avec les temps politiques. Il convient alors de trouver des actions concrètes et rapidement visibles afin de satisfaire ces exigences. Un consensus sur les priorités devra être trouvé.

Cette démarche nécessite une adaptation des acteurs. L'échelle de la collectivité ne permet pas de répondre de façon réactive aux actions concrètes proposées par la permanence, que ce soit de mettre à disposition du matériel, d'aider à l'aménagement de la permanence, de fournir des graines.... Marchés publics, réglementations juridiques, disponibilité des services techniques, sont le quotidien d'une métropole.

C'est une nécessité pour chaque partenaire de se mettre au diapason de l'un et de l'autre, et ainsi trouver un équilibre et une réciprocité dans l'échange d'informations et de moyens, pour assurer un partenariat de confiance.



Des Écoquartiers, au delà des critères : des cadres pour guider l'action ?

Candice Mercier, stagiaire, Laura Petibon, Paul Citron, référents de la Preuve par 7, le 3 avril 2020.

Parce que l'individu est complexe et que la ville est complexe, il est urgent de lier l'écologie avec le social, mais aussi avec la culture et l'économie. Un éco-quartier mérite et nécessite des "éco-citoyens" qui se forment à mesure qu'ils donnent forme à leur quartier.

Les modèles de construction et de production de la ville d'hier ne peuvent plus nous satisfaire aujourd'hui. C'est un fait, et ce que l'on nomme "éco-quartiers", "quartiers durables" ou encore "ville durable", sans distinction sémantique précise, le montre bien. Pour autant, le label et le club EcoQuartier constituent bien à la fois un soutien opérationnel, un guide et un recensement très utile des bonnes pratiques pour qui envisage une production urbaine sur son territoire. Ces bonnes pratiques sont exprimées par une grille de critères et d'objectifs — clairement identifiés, précisément déclinés — très complète, tant sur le volet technique qu'en termes de gouvernance et de processus de projet, assortis d'indicateurs d'évaluation.

F | FAIRE AVEC Économie de bon sens.

Faire avec la nature consiste à ne pas dépenser d'énergie contraire inutile et polluante. Faire avec l'autre, c'est construire un projet sur la combinaison des différences.

Issue de l'abécedaire de Neuf jardins, Gilles Clément, sous la direction d'Alessandro Rocca, Actes Sud, juin 2008.

Au regard des expérimentations de terrain menées dans le cadre de la Preuve par 7, il demeure cependant un angle-mort dans la manière de penser cette ville durable. La durabilité prend racine dans le présent et ne peut faire l'économie d'une concordance avec les attentes, les besoins contemporains, voire les revendications des citoyens. Si l'urbanisme de plan était fonctionnel, l'urbanisme durable doit assumer d'être intégré, ce qui suppose en premier lieu d'agir et de décider avec eux pour qui nous travaillons.

Pour réussir cette intégration, nous pensons que ce sont les méthodes, les principes d'action et les marges d'adaptation qui doivent être mis au cœur de la construction de la ville durable.

La friche des Groues, à Orléans, nous est apparue pleine de souvenirs, de biodiversité, d'envies, de besoins, et d'un désir des enfants et des collégiens de participer à la construction d'un nouveau quartier. Elle est riche d'un existant qui ne demande qu'à être pris en compte, et une labellisation a priori de ce projet comme "éco-quartier" reste insuffisante pour assurer à elle seule sa durabilité. Poser comme cadres d'action la prise en compte de l'existant et le soin accordé à une écologie du déjà-là pourrait s'avérer fécond.

Les principes proposés par nos "cousins" du Laboratoire du Dehors¹ nous apparaissent riches de sens et particulièrement adaptés pour construire des éco-quartiers. En voici les maîtres mots :

Expérimentation - Prendre soin - Imperfection - Incertitude - Exception - Improvisation - Réversibilité.

Repensons l'ordre même des choses. Considérons la démarche de construction de la ville durable, tant intellectuelle que matérielle, à partir de ce qui existe, et partons de ces grands cadres d'action, assez larges pour permettre de faire. Déprogrammons la ville pour la rendre durable. Ce n'est ni une libéralisation, ni un retour au plan, mais un changement de focale, tourné vers l'ici et le maintenant, l'adaptable et le résilient. Adaptable car les temps changent, plus vite même qu'on ne l'aurait pensé.. Résilient car il nous faut désormais l'accepter.

La labellisation, plutôt que de valider en amont des objectifs de résultats futurs, pourrait alors se faire en deux temps : l'adhésion à ces principes, a priori, pour laisser place à l'inattendu, et une évaluation grâce à des critères, a posteriori. Bref, cette labellisation deviendrait un "permis de faire", qui pourrait se vérifier et être suivi d'une jurisprudence. Ce processus permettrait de préserver la singularité des lieux et de se prémunir de l'écueil de la standardisation.

Parce que l'individu est complexe et que la ville est complexe, il est urgent de lier l'écologie avec le social, mais aussi avec la culture, l'économie, sans oublier l'éducation. Un éco-quartier mérite et nécessite avant tout des "éco-citoyens" qui se forment à mesure qu'ils donnent forme à leur quartier. Ce n'est qu'en partant de ce qui est présent que peut se dessiner le durable.

1 Liliana Motta et l'équipe du Laboratoire du Dehors, www.de-hors.fr

Aller au-delà de l'architecture alternative : co-projeter, co-réaliser.

Antonella Tufano, Maître de conférences et chercheur, directrice d'étude HMONP de Clémentine Riera à l'ENSA Paris-La villette

La pratique des permanences architecturales mise en œuvre par la Preuve Par 7 repose sur une démarche immersive qui dépasse largement la simple expérience « participative » ou « participante ». Dans une démarche classique, les équipes proposent des démarches d'empowerment qui laissent la parole aux habitants mais — trop souvent — cela s'arrête à une discussion, certes très riche, dont la formalisation, la traduction en projet est confiée aux maîtres d'œuvre officiels qui interprètent à « leur manière » ces acquis.

L'enjeu des permanences est celui d'aller au-delà de la participation, pour transformer tous les acteurs du projet en actants du projet, pour une réelle co-projection.

À Orléans, cela est particulièrement évident. Un projet joue toujours un rôle politique, ainsi il devient un moment central pour une collectivité tiraillée entre ce qu'elle croit devoir faire pour l'avenir d'un quartier et ce que les habitants attendent. Ici, aux Groues, l'enjeu est de reconnaître un patrimoine commun, d'inventer un récit qui tient ensemble tous les acteurs et de le transformer en projet collectif qui devienne l'héritage à léguer aux prochains habitants, usagers, passants de ce lieu.

« Un projet joue toujours un rôle politique »

D'où la nécessaire simultanéité entre les phases d'immersion, de proposition et, surtout, de réalisation. À bien y réfléchir, cela devrait être « régulier », normal et normé : l'acte de faire et de fabriquer devrait être conjoint à cette volonté collective. Au contraire, une longue tradition a séparé les phases et les corps de métiers de la construction, et a conduit à une hiérarchisation tellement stricte que cette « intelligence collective » du projet global ne trouvait plus sa place.

L'expérimentation de la permanence territoriale, face à l'impermanence du politique, tente de faire et de fabriquer avec tous en assurant une transmission vers les acteurs, pour les impliquer et initier une logique circulaire où, à chaque étape, on apprend, on transmet, on sédimente et on explique en quoi il faut que la démarche s'inscrive dans une nouvelle « régularité », que cela puisse être normal et normé.

Pour avancer dans ce chemin, auprès des politiques, des écoles d'architecture et de tous les acteurs de la construction, il faudrait plaider pour une notion qui dépasse la notion « d'architecture alternative » où on renferme ces expérimentations. Le terme « architecture » doit être dépassé, car il indique depuis trop longtemps un bloc de compétences limitées et dont la reconnaissance ne se fait que par les pairs. Le qualificatif « alternatif » doit également être questionné car il place des expériences, comme celle de la Preuve par 7, dans une marginalité excluant leur transformation en projet.

L'enjeu, notamment sur le site des Groues, avec sa préexistence bâtie, anodine pour les uns, importante pour les autres, est de dépasser la notion de projet confié à un maître d'œuvre et de poser les bases pour co-projeter et co-construire un espace politique du collectif.



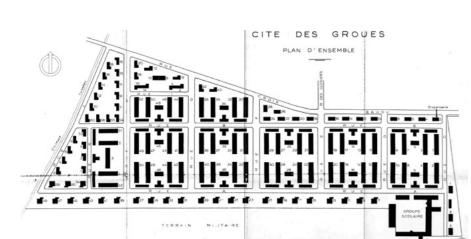


Champs de manœuvre des Groues, ici les officiers supérieurs

Orléans devient le siège du 5° corps d'armée. Le domaine de la Grange aux Groues ou domaine du Gros-Caillou, terres agricoles depuis au moins le XIVe siècle, est <u>racheté par l'armée</u>.

Les installations militaires remplacent le champ de tir des Groues. 🛭 les bâtiments préexistants. Le terrain militaire des Groues accueille <u>le premier aérodrome</u> orléanais. Ici Léon Delagrange





Démolition de la Cité des Groues.

Celle-ci fut revendue entre 1965

et 1969 à la Ville puis cédée à

l'Office Municipal d'HLM pour la

construction de la Cité Benoni

Gaultier 100 logements répartis

sur 5 plots, livrée en 1972.

Projet urbain des Groues

«le temps de la ville durable »

de l'agglomération orléanaise,

1º étude pour la création

d'une ZAC.

26 septembre 2006

Première réunion publique

organisée par la Ville pour

d'éco-quartier des Groues

l et ses aménagements futurs.

informer sur le projet

réalisé par l'Agence d'Urbanisme

| Démolition de la Cité

Bénoni Gaultier.

Construction de la Cité d'urgence

des Groues, des baraquements en

bois, pour reloger les sinistrés de

guerre suite aux bombardements

de 1940 et 1944

Un camps de prisonniers

de guerre est aménagé sur

le champs de manœuvre

Le 8 octobre 1943,

à l'aube, <u>17 jeunes</u>

résistants du Loiret

tombaient, sous les balles

des soldats allemands, sur

Le préalable à l'aménagement du site des Groues Préverdissement et liaisons douces

Réception des travaux : janvier 2020

Lancement consultations : mai 2018 Premières plantations avec le Maire : 18 décembre 2018 Réalisation pépinière : mars-avril 2019 Réalisation des cheminements : juillet 2019

> Ateliers participatifs mis en place par la Ville dans le cadre de la concertation préalable. Les habitants ressentent le besoin de rencontrer l'équipe

> > décembre 2018 - février 2019

de Preuve Par 7 afin d'exprimer eur désir de voir se construire Ateliers avec les écoliers et <u>les collégiens</u> (premier n **équipement public** trimestre 2019) dans le cadre "identitaire" alliant la culture du **préverdissement** et la jeunesse sur les Goues.

septembre - décembre 2018 avril - septembre 2018

25 janvier 2019 22 octobre 2018 Premiers échanges à propos d'un **équipement pour la jeunesse** situé au coeur du futur d'éco-quartier des pour former des

"éco-citoyens" et lier I urbanisme et culture.

d'acteurs, associations npliquées aux Groues Visite de la maison ppartenant à la ville qui ccueillera la permanenc architecturale sur le site des Groues.

Vote en Conseils municipal et métropolita d'une convention partenariale tripartit entre la Ville, la Métropole et Notre Atelier Commun (structure de portage de la Preuve par 7 actée en Conseil municipal du 19/12



de la Métropole d'Orléans et décision de s'implanter dans la Maison du 2 rue du Champ de Manoeuvres. Comment occuper le terrain, pourquoi,

La permanence est ouverte et on y accueille les et comment faire avec les qualités et les défauts du site ?

> Visite technique de la Maison des Groues et prise de décisions avec la direction de l'Aménagement de la Métropole. Ont été validés: le principe de signature d'une COP, la mise à disposition d'un.e chef de projet à temps partiel, le démarrage des travaux sur la maison, et le passage d'un

de la démarche aux Groues et

d'inauguration de la Maison Rouge!

techniciens de la métropole, des habitants,

des représentants d'associations et des

collégiens de Jean Pelletier.

8 mars 2019 23 avril 2019

mars - avril 2019

Début de l'atelier mémoire avec les anciens habitants de la cité d'urgence localisée sur le terrain des Groues initié par Angèle Lemoult

du service Vie Citoyenne Ville.

16 décembre 2018 février 2019

et 31 janvier 2019

Atelier « la ville de demain » avec les collégiens de Jean Pelletier organisé par Alice Perrin





Rencontre avec Olivier Carré, maire d'Orléans, décision d'installer une permanence dans la Maison Rouge et de soutenir l'action de la Preuve par 7 par la Ville pour un an!

Visite du pré-verdissement des Groues avec la presse, le maire et ses adjoints. On conclut sur un démarrage de permanence début octobre dans la Maison rouge et une subvention pour 6 mois.

5 septembre 2019

Les services de la Ville tiennent les réunions de

travail sur les Groues dans la Maison Rouge qu'ils ont

commencé à meubler. <mark>Formalisation du partenariat</mark>

Comité de pilotage sur la démarche avec Murielle

Cheradame et les équipes de l'urbanisme : <mark>dans</mark>

Maison Rouge. Le partenariat se poursuit sur

un accompagnement en ingéniérie, notamment

et d'expérimentation au coeur des procédures

Louis Arragon à St-Jean-de-la-Ruelle, octobre 2019

sur la question de l'inscription de souplesse

d'aménagement et de labellisation.

mai - septembre 2019



un chantier d'installation

octobre 2019

Vote au Conseil Municipal d'une Convention de Partenariat Ville- NAC avec une subvention

de 49 000 € pour un an

23 septembre 2019





Atelier avec l'Ecole Louis Aragon de

d'Amandine Didelot d'Arbocentre et

Saint-Jean-de-la-Ruelle. Intervention

plantation d'arbustes dans la pépinière

Poursuite de l'atelier mémoire, parcours

avec les anciens habitants de la Cité

pourl'émission de radio du Bondy Blog

Centre, portée par Radio Campus.

Suivi d'un <mark>partage</mark> de

galettes des Rois

de l'Aselqo Murlins au terrain des Groues

d'Urgence, témoignages enregistrés in situ

avec Luc Vancrayelynghe, paysagiste

du pré-verdissement des Groues.

janvier 2020



Projet en partenariat avec l'IUT de Tours, les étudiants du département Carrières Sociales option Espaces, à partir de la <mark>némoire des Groues</mark> et un travail sur la pédagogie de <mark>transmission</mark> mis en pratique par un Atelier avec <u>le Collège</u> Jean Pelletier.

mars - juin 2020

Projet de Design Volume, Métropole pour présenter le travail de la Preuve par Espace et Dessin avec les et <u>réfléchir à comment</u> étudiants de 2ème année les différents spécialistes de l'Ecole Supérieure d'Art peuvent contribuer à la et de Design sur le sujet démarche. de la <mark>"Fête des Groues".</mark>

février - juin 2020

février - mars 2020

14 février 2020

Signature de la Conventior

Atelier avec le Collège Jean

Pelletier : déambulation aux

d'arbres de la pépinière.

5 février 2020

Groues, identification des essences

d'Occupation Précaire avec

l'Établissement Public Foncier

pour le jardin de la Maison Rouge

13 février 2020 Réunion avec l'équipe Projet Urbain des Groues de la Métropole, première rencontre avec la directrice de l'aménagement et Cadre de Vie de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Actions Défrichage des Sentiers des Groues, une réappropriation des lieux par les habitants et représentants d'associations locales.

Signature de la Conventio l'Occupation Précaire avec l Ville pour la Maison Rouge

jusqu'au 21 octobre 202

e Collective des Groues avec les étudiants de l'IUT de Tours encadré par Laurent Besse, l'équipe Preuve par 7, la Ville, les habitants et représentants d'associations locales. Échanges et réflexions sur la suite du projet.

mars 2020

sur le Jardin des Groues,

en partenariat avec

Jardinons Ensemble!

<u>l'Aselqo Murlins.</u>

Plan Guide en étude et en actes pour l'îlot de la Maison Rouge

la permanence

<u>à la Maison Rouge</u> fin 2020 <u>s'interrompt</u>

La fête des Groues

Choix d'un aménageur et

intégration de l'expérimentation dans la procédure d'aménagement



juillet 2020

est annulée.

Ateliers Jardinage





tel qu'il a été défini avant la crise liée au coronavirus et le report des élections municipales celui-ci pourra être sujet à modifications.

> Intégration des études des usages sur la Maison e Parc, la Pépinière au dossi de création de ZAC, étude de faisabilité et début des travaux constructifs

> > de la nouvelle

Poursuite de l'étude des usages sur la Maison, le Parc et la Pépinière, chantiers de construction de structures légères sur la Maison Rouge et ailleurs

fin 2021

Mise en place d'une structure de gestion de la Maison Rouge





La permanence architecturale et la vieille histoire de l'éducation populaire

Laurent Besse, habitant du quartier, Maître de conférences en Histoire contemporaine au département Carrières Sociale, enseignant de l'histoire de l'éducation, l'histoire politique et l'histoire sociale au XX^e siècle. Rattaché au laboratoire CETHIS, il mène ses recherches sur l'histoire de l'éducation populaire.

Permanence architecturale: pour qui connaît un peu l'histoire de l'éducation populaire, l'expression ne peut que faire écho aux résidences sociales ou settlements, expériences qui, à Londres, Chicago, Paris au tournant des XIX° et XX° siècles, virent quelques hommes et surtout des femmes s'établir dans les quartiers ouvriers périphériques pour vivre, dans une maison appelée résidence, au milieu des habitants et participer à l'éducation du peuple, en partageant son existence. Les forts relents paternalistes de ces expériences d'hier incitent à la vigilance, mais ne doivent pas nous empêcher de percevoir les richesses qui pouvaient naître de ce « vivre et faire avec » pour reprendre les mots de la Preuve par 7, de cet enracinement dans un environnement urbain avec son « déjàlà », ce capital d'expériences sociales et d'usages qui s'impose à tout projet architectural comme social.

Les premières résidentes sociales — ces femmes qui s'implantaient dans les quartiers ouvriers — vantaient les vertus du voisinage, du voisinage actif, entendu comme l'acte de « voisiner » c'est-à-dire de faire proche avec ceux avec lesquels on partage un lieu, une histoire, un projet. « Nos voisins, nos amis », tel était leur slogan, repris par la fédération des centres sociaux qui l'utilisa longtemps comme titre de sa revue. Ces résidentes sociales choisirent d'ailleurs de traduire l'anglais neighborhood par voisinage et non par son acception plus commune de quartier, qui renvoie non à la proximité mais à la division d'un ensemble plus vaste (un quart de). Alors éco-voisinage plutôt qu'éco-quartier ?

D'autres analogies avec des expériences d'éducation populaire sautent aux yeux. Celle-ci a souvent été critiquée pour son goût du bricolage, de l'inachevé permanent, critiques qui témoignent d'un contresens quant aux objectifs profonds de l'éducation populaire : pour elle, il s'agit moins d'arriver que d'être en chemin, elle met davantage l'accent sur les processus que sur les réalisations, les achèvements. Surtout, elle est une pratique, un art du faire plutôt que du dire, non sans excès parfois tant la pratique n'a de sens que si elle fait l'objet d'une analyse.

Chacun, quels que soient son âge, ses origines, son éducation, est invité – invité et non pas incité – à prendre part pour quelques heures ou davantage à une œuvre collective où il peut chercher, trouver, créer sa place et œuvrer à l'intelligence collective d'un lieu et d'un projet.

Pour les étudiants en animation socioculturelle de l'IUT de Tours, l'expérience en cours aux Groues était l'occasion de découvrir que l'inévitable technicité des questions d'urbanisme (vocabulaire spécifique auquel il faut se confronter, appréhension de l'espace à laquelle ces étudiants sont peu formés) n'empêchait pas de prendre sa place et sa part dans une démarche qui pouvait s'apparenter aux pratiques dont ils sont familiers. L'éducation populaire présuppose l'égalité de tous face aux savoirs. Elle se méfie de ceux qui savent et entend valoriser les savoirs dont nous sommes tous porteurs. Elle prétend ainsi constituer une « communauté d'égaux volontaires », pour reprendre la belle formule des artisans des premières universités populaires au temps de l'affaire Dreyfus. Chacun, quels que soient son âge, ses origines, son éducation, est invité - invité et non pas incité – à prendre part pour quelques heures ou davantage à une œuvre collective où il peut chercher, trouver, créer sa place et œuvrer à l'intelligence collective d'un lieu et d'un projet. Peut-être pourrait-on rêver aux Groues d'une « communauté de proches ou de voisins volontaires » ? La Maison rouge pourrait être alors le point de départ d'un projet de lieu d'accueil largement ouvert sur la ville, une maison des initiatives dont les « voisins volontaires » seraient les gestionnaires, une sorte de maison de tous, par tous, pour tous ?







Ce bilan de l'expérimentation de la Preuve par 7 à Orléans a été réalisé par :

Rédacteurs en chef : Clémentine Riera et Laura Petibon Contributeurs : Laurent Besse, Paul Citron, Léa Colombain, Marie Fallou, Audrey Luder-Pescheux, Candice Mercier, Monique Perraudin et Antonella Tufano

Les bilans de la Preuve par 7 • 2018-2019-2020

Conception éditoriale : l'équipe de la Preuve par 7
Cohérence éditoriale : Laura Petibon, Paul Citron et Albert Hassar
Coordination éditoriale : Candice Mercier

Renfort coordination : Victor Ducastel

Harmonisation éditoriale : Fanny Taillandier Direction artistique : Simon Denise

Éléments graphiques complémentaires : Adèle Niytrai et Léa Colombain

Directeur de la publication : Patrick Bouchain Éditeur : La Preuve par 7 • Notre Atelier Commun (N.A.C) 15, rue Moussorgski • 75018 Paris

> Achevé d'imprimer en août 2020 sur les presses de l'imprimerie Stipa à Montreuil (93)

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de projets d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

www.lapreuvepar7.fr

